CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E170912** **VALABLE JUSQU'AU** **11/12/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/11/2016

Raison sociale : IDEAL PLOMBERIE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/10/2025

Capital : 1 000

55 RUE DU GENERAL DE GAULLE
91610 BALLANCOURT-SUR-ESSONNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Evry

Siret : 823 882 592 00020

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2145516

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 57708955

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 57708955

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 06 98 52 86 02 **Fax :**

Portable : 06 98 52 86 02

Responsabilité légale :
POITELON PHILIPPE-ALEXANDRE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.idealplomberie.com

E-mail : contact@idealplomberie.fr

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 314 252 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	1	11/09/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 13:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E170912** **VALABLE JUSQU'AU** **11/12/2027**

ÉDITÉ LE **20/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/11/2016
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/10/2025
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Evry

Siret : **823 882 592 00020**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 2145516

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 57708955

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 57708955

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **IDEAL PLOMBERIE**

55 RUE DU GENERAL DE GAULLE
91610 BALLANCOURT-SUR-ESSONNE

Téléphone : 06 98 52 86 02 **Fax :**
Portable : 06 98 52 86 02

Site Internet : http://www.idealplomberie.com
E-mail : contact@idealplomberie.fr

Responsabilité légale :
POITELON PHILIPPE-ALEXANDRE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	11/09/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	10/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	25/04/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 20/10/2026 13:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.